Isabelle Pariente-Butterlin

Aix Marseille Univ, IHP, Aix-en-Provence, France

La question de la réitération d'une opération non-nocive et l'interprétation du paradoxe d'Eubulide de Milet

L'interrogation philosophique dans la forme qui est la sienne, c'est-à-dire quand elle est entendue comme enquête, commence après que la pratique et la vie quotidienne sont satisfaites, comme le souligne Hume dans le chapitre IV du *Traité de la nature humaine,* sur les « Doutes sceptiques ». La vie quotidienne se contente de savoir que le pain nous nourrit, sans du tout savoir pourquoi il nous nourrit, ni comment il se fait qu'il nous nourrisse. C'est à cet endroit précisément que je saisirais le paradoxe du *sorite*, et l'interrogation qu'il soulève quant à l'existence ou la non-existence de ce que nous identifions comme un tas de blé et qui relève autant d'une évidence sensible que d'une opacité philosophique majeure.

En cela, loin d'être une interrogation artificielle, elle est lieu même où commence l'interrogation philosophique. La formulation en est attribuée à Eubulide de Milet, comme vient de le rappeler Michele Corradi : elle supporte deux formulations distinctes, l'une ascendante et l'autre descendante. En effet, il peut être interrogé dans le sens ascendant, du rien auquel on ajoute un grain de blé jusqu'au tas de blé, ou dans le sens descendant, sens de la disparition du tas de blé, qui semblait exister, au grain de blé puis au rien. Mais il faut sans doute se demander si ce qui paraît ainsi un modèle assez efficace pour penser le vague ne rencontre pas une limite, précisément parce qu'il nous donne à penser un modèle fini et non pas infini.

Il ne va pas de soi que le tas de blé soit un bon exemple pour penser le vague. Je remarquerai en outre, pour commencer, que, s'il y a des points communs au sens montant et au sens descendant du paradoxe du *sorite*, il ne va néanmoins pas de soi que les deux mouvements soulèvent les mêmes difficultés ni qu'ils mènent aux mêmes conclusions. Je voudrais, après avoir interrogé la structure de cet argument, mettre à l'épreuve la symétrie de ces deux mouvements, pour déceler de possibles différences. Qu'il y ait ou non des différences entre eux, l'un et l'autre amènent, semble-t-il, à contredire l'expérience ordinaire selon laquelle il existerait bien quelque chose comme un tas de blé et oblige à prendre position quant à l'existence de degrés dans l'être, au sens où par exemple Mac Daniel parle des degrés d'être et de la fragmentation de l'être dans son dernier ouvrage. Il deviendra alors possible de souligner la spécificité du tas de blé, au regard de la distinction entre la chose matérielle et sa matière.

Le paradoxe du *sorite* repose sur la réitération d'une opération (*enlever* un grain de blé à un tas ou *ajouter* un grain de blé à un autre grain de blé), toujours la même, à propos de laquelle on se demande si elle produit un effet — la disparition du tas dans le sens descendant, l'apparition du tas dans le sens ascendant. La question qui se se pose est de savoir si on a de bonnes raisons de dire que cette opération est non-nocive. Dans le sens ascendant du sorite, on passe donc du rien à l'unité du grain de blé, pour interroger, par réitération de la même opération « ajouter un grain de blé ».

Le sorite ascendant repose donc sur les prémisses :

F(a)
Si F(a) alors F(a+1)

tandis que le sorite descendant repose sur les prémisses :

F(a)
Si F(a) alors F(a-1)

et les deux prémisses semblent vraies jusqu'à ce qu'on arrive à F(n) qui apparaît comme évidemment faux dans le monde phénoménal. C'est précisément cette pente, ascendante ou descendante, glissante que nous voyons se mettre en place sous nos yeux, et dès lors qu'il y a quelque chose comme une « pente glissante », on envisage la possibilité qu'il y ait des cas limites. Or, comme le note + Mark Sainsbury dans « What is a vague object ? », tout cas limite peut être saisi dans un argument soritique (Mark Sainsbury, « What is a vague object ? », *Analysis,* 49 vol. 3, (Jun. 1989), p. 99) : la structure du cas-limite est celle de l'argument soritique. À quoi il faut ajouter que les cas-limites ayant eux-mêmes des cas-limites, nous pouvons dupliquer et ré-dupliquer à l'infini cette structure à l'intérieur de tout raisonnement de type soritique (Sorensen, 2010), ce qui nous amène à penser que les cas-limites ont une structure qui est adossée à l'infini.

Mon hypothèse est ici que l'exemple du tas de sable ne nous permet pas de penser le vague et lui surimpose des questions qui ne sont pas les siennes. Il y aurait donc ici un effet de déformation induit par le type d'objet auquel nous nous référons. Car, comme le souligne Keefe 2011, « For the idea with the phenomenal sorite paradox is that on the basis of how the subject judges a pair from the series, he/she is driven to classify the next item the same way as the previous one and is thereby driven through the series » (Rosanna Keefe, « Phenomenal Sorites Paradoxes and Looking the Same », *Dialectica* Vol. 65, N° 3 (2011), pp. 327–344

Le paradoxe du *sorite* pose d'ailleurs la question de savoir s'il est un paradoxe disant vrai ou disant faux. Je rappelle la constitution de cette distinction telle que propose de la faire Philippe de Rouilhan :

Naturellement, face à un argument apparemment valide à conclusion apparemment fausse, on peut hésiter sur le caractère « disant vrai » ou « disant faux » du paradoxe : doit-on faire porter le soupçon sur la fausseté de la conclusion (qui, en réalité, serait vraie) ou sur la validité de l'argument (qui, en réalité, serait invalide) ? Quand la conclusion a la forme d'une contradiction logique, à la limite la forme canonique « p est non p », aucune hésitation n'est possible : le paradoxe « dit faux », et le problème est de trouver l'erreur dans l'argument. C'est le cas de la plupart des paradoxes disant faux […] ». (Rouilhan, 1996, p. 11-12).

La question est donc celle de la transitivité (ou de la non-transivité) de F sur toute la série, comme le montre l'exemple donné par Hyde 2008 :

A man with 1 hair on his head is bald.
If a man with 1 hair on his head is bald then a man with 2 is.
If a man with 2 hairs on his head is bald then a man with 3 is.
If a man with 9,999 hairs on his head is bald then a man with 10,000 is.
A man with 10,000 hairs on his head is bald.

dont la structure peut être exprimée, et est en général exprimée, de la manière suivante :

Fa1

$Fa1 > Fa2$

$Fa2 > Fa3$

.

.

.

$Fak-1>Fak$

—

Fak (pour tout nombre k)

Or il me semble que cette formulation pose plusieurs problèmes, et en particulier le fait qu'elle envisage une série finie sur laquelle la transitivité est possible. Il s'agit donc de déterminer, dans le sorite descendant, si nous avons affaire à un paradoxe disant vrai : il n'y avait pas de tas de sable, il n'y avait rien comme un tas de sable, et le paradoxe fait apparaître cette vérité et fait disparaître le tas de sable du monde. Ou bien il est un paradoxe disant faux et il faut déterminer où arrêter l'argument. Dans le sens ascendant, s'il est un paradoxe disant vrai, nous comprenons que nous ne pouvons jamais passer d'un grain à un tas ; ou bien nous devons introduire une discontinuité que nous ne savons comment introduire pour bloquer la transitivité de l'argument.

La distinction leibnizienne de l'*unum per se* et du simple agrégat porte manifestement la trace de ce contre-argument à l'existence du tas (Russell 1900). Le tas n'existerait pas comme existe un *unum per se*, soit qu'il n'existe pas soit qu'il n'existe pas de la même manière qu'existe un corps organisé ou une monade. Nous serions donc en mesure de bloquer le *sorite* en soulignant que le degré d'être du tas de blé n'est pas celui du grain.

C'est cette tension que mobilise l'argument de Peter Unger dans « I Do Not Exist » :

« Car, s'il y a une table ici, alors elle n'a qu'un nombre fini d'atomes — disons, un billion de billions; cela n'importe pas. La soustraction nette de l'un d'entre eux nous laisse donc avec la supposée table d'un billion de billions d'atomes moins un; après qu'on en a soustrait deux, la supposée table en a un billion de billions moins deux; et ainsi de suite. Après qu'on en a soustrait un billion de billions, nous avons une table qui n'est plus constituée d'aucun atome. De cette manière très simple, je suggère que nous avons réduit à l'absurde l'hypothèse selon laquelle la table en question existe, ou a jamais existé. Dans la mesure où cet argument peut être très largement généralisé, nous devons conclure qu'à proprement parler il n'existe pas d'objets tels que les tables » (Unger, 1979, trad. Ipb, Vrin, 2017).

Peter Unger défend ainsi une position qu'on appelle éliminativisme méréologique selon lequel il n'existe pas d'objet avec une partie propre ; il n'existe que des simples méréologiques. Je rappelle la définition de la partie propre : x est une partie impropre de y ssi x = y et x est une partie propre de y ssi x est une partie de y et x ≠ y. La solution de Unger est d'éliminer les objets ayant des parties propres. Mais il me paraît signifiant, et tout à fait problématique, que cette opération se fasse sur une série finie. Le fait qu'elle soit très grande permet de penser que la soustraction d'un atome de matière est non-nocive mais s'il est non-nocive elle devrait le demeurer sur des nombres d'atomes inférieurs.

Si on procède à cette opération sur un nombre d'atomes insuffisamment élevé, on verra avec la même évidence qu'on la trouvait tout à l'heure non-nocive, que cette opération est une opération nocive. Or il est remarquable que, dans les arguments que je viens d'évoquer, et dans la structure générale qui est donnée de l'objet vague, il ne soit pas tenu compte d'un point particulièrement délicat, à savoir que les cas limites admettent eux-mêmes des cas limites. C'est bien pourtant cette structure là qui est essentiellement vague. C'est précisément cette pente, ascendante ou descendante, glissante que nous voyons se mettre en place sous nos yeux, et dès lors qu'il y a quelque chose comme une « pente glissante », on envisage la possibilité qu'il y ait des cas limites, et comme le note Mark Sainsbury dans « What is a vague object ? », tout cas limite peut être saisi dans un argument soritique (Mark Sainsbury, « What is a vague object ? », *Analysis,* 49 vol. 3, (Jun. 1989), p. 99) : la structure du cas-limite est celle de l'argument soritique. Or les cas-limites ayant eux-mêmes des cas-limites, nous pouvons dupliquer et ré-dupliquer à l'infini cette structure à l'intérieur de tout raisonnement de type soritique (Sorensen, 2010)

En effet, une question n'est pas résolue ici, qui est celle de savoir si nous devons raisonner sur un nombre fini — aussi grand soit le nombre d'atomes ou de grains de blés dont est fait l'être matériel, le tas, sur lequel nous raisonnons —, ou sur un nombre infini. C'est l'objet vague lui-même qui semble appeler ici des distinctions fines et bien découpées, et il ne va pas de soi que tous les exemples que nous puissions prendre n'induisent pas en fait des variations. Car si le vague admet une infinité de cas possibles, puisque les cas limites admettent eux aussi des cas limites, nous ne pouvons pas raisonner sur un nombre fini. Il est toujours possible de trouver un cas un peu plus limite que le cas limite qu'on vient d'admettre. Il ne va pas de soi que le modèle sur lequel nous avons réfléchi jusqu'à présent rende bien compte de cette structure qui fait appel, en fait, à l'infini.

Il est impossible en fait, pour penser l'objet vague, de faire l'économie de l'infini. il me semble que l'argument soritique exige, pour fonctionner, dans sa formulation générale la validité du principe de l'induction mathématique :

n grains forment un tas ;
si n grains de blé forment un tas, alors n-1 en forment un ;
…..
n - (n-1) forment un tas ;
Si n - (n-1) forment un tas, alors1 en forme un.

Mais si on veut argumenter de manière générale (et c'est nécessaire pour un tas, car qui décide combien de grains forment un tas ?), il faut présupposer l'induction complète qui exprime, pour ainsi dire (Poincaré), dans une formule unique un nombre infini de *modi ponentes*. Il faut que le sorite soit valable pour tout n. C'est sans doute pour cette raison que Beth dit que l'infini est nécessaire dans la compréhension de cet argument. Je suggérerais assez volontiers que la forme du sorite descendant pose ici un problème spécifique : quel nombre n de grains choisirons-nous pour commencer ?

Et en effet le raisonnement qu'on peut tenir sur le *sorite* reçoit de la part d'Evert W. Beth dans *Aspects of modern logic,* Dordrecht : D. Reichel Publishing Company, 1967, p. 146-148 une formulation qui me semble plus complète et qui identifie plus précisément sa structure. Il demande toutefois, pour fonctionner, de clarifier les définitions suivantes de l'argument et de l'argument sensé qui suivent : On entend par argument une séquence finie de propositions qui partant des prémisses, pour le reste, consiste dans un nombre de conclusions consécutives V1, V2, …, V k_1, Vk, … Vn telles que Vk est à chaque fois la conclusion immédiate des prémisses combinées avec les conclusions précédentes V1, V2, … Vk-1, où Vn coïncide avec la conclusion finale désirée V.

On entend par *argument bien fondé* un argument qui n'admet pas de contre-exemple ; « an argument is sound if and only if it admits no counterexample » Beth, 1969, p. 10)

Il identifie dans le sorite la forme suivante : +

Soit K une classe (infinie), formée des prémisses U1, U2, …, Um, …

(U1) l'ensemble A contient au moins un élément

(U2) l'ensemble A contient au moins deux éléments

…

(Um) l'ensemble A contient au moins m éléments

… *etc. ad inf.*

Nous posons la question de savoir si la conclusion :

(V) l'ensemble A contient des éléments en nombre infini

suit logiquement de cette classe de prémisses.

Beth distingue deux critères pour « suivre logiquement » qui sont les deux critères qu'on peut donner pour analyser la transitivité qui est en question dans les arguments soritiques (par exemple dans la discussion qu'en donne Fara 2001 qui essaie de bloquer cette transitivité Fara, D. Graff 2001, 'Phenomenal Continua and the Sorites', *Mind **110**, pp. 905–935* : +

Critère I : La conclusion V suit logiquement de la classe de prémisses K, si *chaque* ensemble A qui satisfait toutes les prémisses U1, U2, …, Um, … dans K en même temps satisfait la conclusion V.

Critère II : La conclusion V suit logiquement de la classe de prémisses K, s'il y a un argument bien fondé qui partant des prémisses dans K mène à la conclusion V.

Si le critère II est satisfait alors le critère I est satisfait. Si, par hypothèse, le critère II est satisfait, il doit y avoir une séquence finie de propositions telles que celles décrites plus haut. Sous cette hypothèse, raisonner, en tout état de cause, part de *prémisses vraies U1, U2, … Uk* mais mène à une conclusion *fausse* V, en sorte que le critère II ne peut pas être satisfait. Il semblerait alors que nous ayons une autre formulation, plus puissante, du paradoxe du sorite : le paradoxe apparaît lorsque le critère II n'est pas satisfait alors que le critère I l'est.

Dans le cas de l'argument soritique, selon Beth, le critère I est satisfait et non le critère II. Ma proposition est la suivante : le critère I et le critère II sont satisfaits en même temps à propos de la masse de matière dont est fait l'objet matériel car pour la masse de matière, la soustraction ou l'addition d'un atome est une opération nocive (elle modifie tout de suite la masse de matière). Ils sont aussi satisfaits tous les deux pour les objets continuants pour lesquels, à la différence del a masse de matière, cette opération est en effet non nocive. C'est ce point que je vais à présent établir.

Donc revenons au critère I : soit *A* un ensemble qui satisfait *toutes* les prémisses U1, U2, …, Um, …. Alors A contient au moins *un* élément, au moins *2* éléments, …, au moins *m* éléments, *etc ad inf.* Mais alors apparemment A doit contenir un nombre infini d'éléments, et ainsi il doit satisfaire la conclusion V. Ainsi le critère I est satisfait. Mais jamais nous ne reconnaîtrons que ce raisonnement est fondé au sens où le critère II l'entend. La conclusion de l'argument est que, bien qu'au sens du critère I, la conclusion *V* suive logiquement de la classe de prémisses K, il n'est pas possible de dériver la conclusion V dans le sens du critère II de la classe de prémisses de la classe K au moyen d'un raisonnement bien fondé.

Cet argument, pour Beth, fait apparaître la nécessité de spécifier dans une méthode déductive le concept fondamental de « suivre logiquement » ; la tension qui peut exister dans le paradoxe du *sorite* entre l'argument 1 et l'argument 2 non seulement appelle une clarification, mais structure bien la difficulté logique que nous rencontrons. Car la question de ce qui suit logiquement est la même que celle de la réitération d'une opération non-nocive : peut-il suivre logiquement de la réitération d'une action non-nocive une action nocive ? Peut-il suivre logiquement de l'existence du tas de blé qu'il cesse d'exister si on ne procède qu'à des opérations non-nocives ou peut-il suivre d'une opération non-nocive une opération nocive ? Dans l'un et l'autre cas, la conclusion ne semble pas suivre logiquement des prémisses, et nous ne savons pas comment rendre compte de la conclusion. Mais le problème vient en fait de ce qu'on fait apparaître une tension entre critère I et critère II alors qu'on passe, dans ce cas, de la masse de matière à l'objet matériel, à supposer qu'il existe un objet matériel différent de la masse de matière.

Nous pourrions formuler la difficulté ici en disant que, de deux choses l'une, ou bien la table existe, ou bien elle n'existe pas. Mais nous passons de la situation dans laquelle il y a une table à la situation dans laquelle il n'y a pas de table par la réitération d'une opération qu'on dira non nocive dans le cas du sorite descendant, et qu'on dira sans efficace dans le cas du sorite ascendant. Or le paradoxe se manifeste parce que nous devons choisir de dire entre deux hypothèses : soit nous continuons à penser qu'une opération non-nocive demeure non-nocive (mais alors le tas ne commence pas à exister dans le sorite ascendant ou ne cesse pas d'exister dans le sorite descendant) ; soit, pour pouvoir dire qu'il s'en suit de l'existence du tas qu'il cesse d'exister, nous acceptons de penser qu'une opération non-nocive devient nocive et nous ne savons pas quand nous pourrions le tenir pour vrai ni pourquoi.

Il y a plusieurs manières de nier les prémisses inductives du paradoxe du *sorite*, l'épistémicisme et le super-évaluationisme. Les deux types d'argument répondent de deux façons différentes mais ont tous les deux pour objets d'arrêter le paradoxe du *sorite*, et donc de trouver le moyen logique de suspendre le jugement pour éviter d'avoir à tenir une affirmation évidemment fausse. La solution épistémiciste de Williamson (1994) affirme que nous ne savons pas distinguer entre notre situation et une situation dans laquelle une des prémisses est fausse. Nous ne connaissons pas les limites d'un prédicat vague. La solution super-évaluationiste (Keefe 2000) soutient qu'une affirmation contenant un prédicat vague est vraie si et seulement si toutes les affirmations qu'elle rend vraies sont vraies.

La solution au paradoxe du sorite qui retiendra mon attention ici est le super-évaluationisme qui rétablit, contre le paradoxe qu'il est vrai de tout nombre de grains de blé qu'il fait ou ne fait pas un tas de blé mais qui assume que, même s'il est vrai qu'il y ait ce qu' on pourrait appeler un grain de rupture à propos duquel

T'$\exists n(\Phi\alpha n$ & $\sim\Phi\alpha n+1)$',

néanmoins on n'a pas

$\exists n$T'$(\Phi\alpha n$ & $\sim\Phi\alpha n+1)$' (Hyde & Raffman 2018)

Je prendrai appui pour finir sur le super-évaluationisme pour relire la distinction entre l'objet matériel et sa matière.

En effet, nous n'avons pas de bonne raison d'identifier le moment où une opération non-nocive devient nocive, et c'est bien ce que souligne le super-évaluationisme. Or Locke, dans le chapitre xxvii du Livre II de l'*Essai sur l'entendement humain* (1689) scinde cette difficulté et la fait disparaître avec une argument qui a pour effet de distinguer la matière et le corps organisé. Je commencerai par relire cet argument qui ne rend pas compte directement du problème du sorite, puisqu'à l'évidence un tas de blé n'est pas un corps organisé.

Locke assume en effet que nous devions faire une différence entre l'identité de la matière dont le corps est fait, comme être organisé, et l'identité de cet être organisé qu'il est. En effet, dès lors que nous considérons une masse de matière, lui enlever ou lui retirer un atome fait que la masse de matière que nous avons après cette opération est différente de celle que nous avions de procéder à cette opération. L'affirmation est parfaitement claire dans le texte de *L'Essai*. Locke prend l'exemple d'un atome qui, considéré à un moment donné de son existence, est le même que soi : + « Parallèlement si deux atomes (ou plus)sont unis en une même masse, chacun de ces atomes sera le même, selon la règle précédente. Et tandis qu'ils existent ensemble, la masse composée des mêmes atomes doit être la même masse ou le même corps, quelle que soit la forme du mélange ; mais si l'on ôte l'un des atomes, ou si on en ajoute un nouveau, ce ne sera plus la même masse ni le même corps » (Locke, *Essai ...,* 1689, trad. Vienne, II, xxvii, §3, p. 514, cité par Simons, 1987, p. 173 +).

Dès lors, si le tas de blé n'est qu'une masse de matière, on n'a pas de raison de considérer que l'addition ou la soustraction d'un atome (disons ici, dans la mesure où l'atome est la plus petite unité de matière, un grain) que le tas, en tant qu'il est une masse de matière, n'est pas changé. La masse de matière est changée et si le tas de blé est une masse de matière, ou en tant que le blé est une masse de matière, il est changé. Le tas de *n* grains de blé n'est donc pas la même masse de matière que le tas de *n-1* grains de blé.

Cet argument permet de bloquer tout argument soritique, et a pour corollaire qu'aucune opération d'addition ou de soustraction n'est non-nocive au regard de la masse de matière. Elle est nocive quant à la masse de matière, qu'elle modifie ; elle laisse en revanche le corps intact dans le cas d'un corps organisé, même si la masse de matière est modifiée. C'est la différence que Locke met en place entre une masse de matière et un corps organisé : + « Quant aux créatures vivantes, leur identité ne dépend pas de la masse de particules identiques, mais de quelque chose d'autre. En elles, en effet, la variation de grandes quantités de matière ne modifie pas l'identité : un chêne, jeune plant devenant grand arbre puis arbre élagué, est toujours le même arbre ; et un poulain devenu cheval, parfois gras parfois maigre, est toujours le même cheval, bien que dans les deux cas il ait pu y avoir un changement manifeste d'éléments. Ainsi aucun n'est plus constitué vraiment des mêmes masses de matière, bien que le premier soit vraiment le même chêne et le second le même cheval. La raison en est que, dans les deux cas, masse de matière et corps vivant, *identité* n'est pas appliqué à la même chose » (Locke, *ibidem).*

Nous sommes donc amenés, selon Locke, à distinguer l'identité de la masse de matière au regard de laquelle aucune opération d'addition ou de soustraction de matière n'est non-nocive ; toute addition ou soustraction modifie la masse de matière à laquelle elle est faite. Donc en cela qu'il est une masse matière, on peut comprendre que le tas de blé disparaisse ou apparaisse puisque l'opération de soustraction ou d'addition n'est pas sans efficace. Nous avons donc affaire avec la masse de matière qu'est le tas de sable à la chose matérielle en tant qu'elle est une variable méréologique et qu'elle peut gagner ou perdre des parties (voir Simons, 1987, 176f). La question n'est pas épuisée en ce qui regarde un corps organisé ; le corps organisé demeure identique à lui-même quand bien même sa masse de matière diminuerait ou augmenterait par l'effet d'une opération nocive pour elle, non-nocive pour le corps organisé. Le problème, bien évidemment, est que le tas de blé n'est pas un corps organisé ; et on a donc une bonne raison de penser que, dans ce cas, on n'a qu'une masse de matière qui est modifiée par addition ou soustraction d'un grain de blé.

La masse de matière cesse d'exister à la première soustraction ou à la première addition d'une particule de matière à elle-même, par exemple d'un grain de blé au tas de blé ; on peut en revanche considérer que le corps organisé ne cesse pas d'exister et ne perd pas son identité quand bien même une particule de matière lui est ajoutée ou retirée. En ce sens, la masse de matière n'est pas un « continuant » au sens que Peter Simons donne à ce terme, alors que le corps organisé est un continuant : « A continuant is an object which is in time, but of which it makes no sense to say that it has temporal parts or phases. At any time at which it exists, a continuant is wholly present. Typical continuants come into existence at a certain moment, continue to exist for a period (hence their name) and then cease to exist. Physical bodies, including human beings, are prime examples of continuants » (Peter Simons, *Parts. A Study in Ontology*, Clarendon Press, 2000, p. 175).

Des analyses que je viens de proposer, il paraît possible de conclure à deux points différents. Premièrement si, comme le précise Locke, la masse de matière est modifiée par addition ou soustraction d'un atome, alors que le corps organisé ne l'est pas — et l'argument me semble convaincant —, il est possible de distinguer l'objet matériel et la matière dont il est fait de de ce point de vue, c'est-à-dire au regard de l'attribution de la propriété d'être un continuant. Dans la mesure où ils ont des propriétés différentes — ici l'un est un continuant tandis que l'autre ne l'est pas —, le corps et la masse de matière dont il est fait ne sont pas une seule et même chose. Je rejoins ici l'analyse que mène Kit Fine dans "The Non-Identity of a Material Thing and Its Matter." *Mind*, vol. 112, no. 446, 2003, pp. 195–234. Or de l'analyse de Locke, il semble que nous puissions déduire le fait que le corps organisé (ou d'ailleurs la machine selon Locke, qui est, dans *L'Essai* rapprochée de ce point de vue des corps organisés et non pas des masses de matière ; la différence n'est pas ici entre le vivant et le non-vivant, ce point est tout à fait remarquable) est un continuant alors que la masse de matière n'est pas un continuant puisqu'elle change dès qu'un atome de matière lui est enlevé ou ajouté. Ce n'est donc pas la même masse de matière et nous ne pouvons pas en garantir l'identité. Lorsque nous désignons une masse de matière, nous désignons une masse de matière *différente* dès lors qu'un atome lui est ajouté ou enlevé. En revanche, lorsque nous interrogeons l'identité d'un être organisé, nous désignons le même être organisé même si un atome de matière lui a été enlevé ou ajouté.

Le second point s'articule étroitement au premier. Nous pouvons en effet également conclure de cette analyse que la différence entre la matière et l'objet matériel n'existe pas dans le cas des êtres par agrégation au sens que Leibniz donne à ce terme. Un être par agrégation n'est que matière et c'est en ce sens qu'il a un degré d'être minimal, qu'il est moins qu'un *unum per se.* Les êtres par agrégation ne sont donc que la matière dont ils sont constitués, et ne sont pas des continuants ; les êtres qui sont par eux-mêmes, en tant qu'ils sont des continuants, ne sont pas seulement la matière dont ils sont faits. La différence entre les *unum per se* et les *unum per agregationem* se double donc d'une autre différence qui ne peut pas manquer d'exister entre eux.